

ABONNEMENT

Saumur
 Un an 25 fr.
 Six mois 13
 Trois mois 7

Paris
 Un an 30 fr.
 Six mois 16
 Trois mois 8

On s'abonne

A SAUMUR
 Au bureau du Journal
 ou en envoyant un mandat
 sur la poste
 et chez tous les libraires

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISSANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

INSERTIONS

Annonces, la ligne 20
 Réclames, — 30
 Faits divers, — 75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sans restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.
 Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne

A PARIS
 A L'AGENCE HAVAS
 8, place de la Bourse

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire
 L'abonnement doit être payé d'avance

Bureaux : 4, place du Marché-Noir

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie

SAUMUR, 12 JUIN

A LA CHAMBRE

Dans les couloirs. — L'arrestation des députés Laguerre et Laisant a soulevé toutes les passions politiques dans la fourmillière du Palais-Bourbon. L'agitation est extrême dès avant la séance. Les intimes des inculpés d'Angoulême déclarent qu'une question au ministre de l'intérieur ne leur suffit point et qu'ils déposeront une demande d'interpellation pour la séance de jeudi, afin de permettre à MM. Laguerre et Laisant d'y assister et de rectifier au besoin les rapports des agents de M. Constans. Celui-ci, de l'aveu général, a tendu un piège aux membres du Parti national pour achever de décapiter ce parti. Ils y sont tombés.

Mais le ministre de l'intérieur croit-il qu'en traduisant en police correctionnelle pour injures et menaces aux représentants de la force publique les orateurs boulangistes, le gouvernement profitera beaucoup de ce tapage ?

N'aura-t-il point pour effet de raviver l'activité du Parti national, d'attirer sur lui l'attention publique ? Ne risque-t-il pas de s'attirer, à juste titre, l'accusation d'avoir rompu la trêve de l'Exposition, troublé l'apaisement des esprits, semé l'agitation ?

La déclaration du chef du Parti national était également très commentée.

Question des Seguins. — En quelques phrases, M. Gellibert des Seguins avait demandé au ministre de l'intérieur les motifs qui justifiaient la violation de l'inviolabilité parlementaire dans l'incident d'Angoulême. M. Constans s'est borné à raconter l'histoire que lui a expédiée son préfet. Cela ne tenait pas debout. Quand M. Constans a voulu généraliser, rattacher à cet incident les troubles de Lyon et d'une commune de la Corrèze, déclarer qu'il aurait soin d'envoyer en plus grand nombre désormais des agents secrets, le tumulte a été porté à son comble. Ce charivari a duré jusqu'à quatre heures ! A ce moment, écourés, lassés par l'iniquité qui faisait repousser les demandes d'interpellation déposées successivement par MM. de Cassagnac et Le Hérisse, les députés de la Droite sont sortis en masse en disant : « Il n'y a rien à espérer de cette Chambre, attendons tout de la justice du pays. »

AVANIES

Si, du moins, la basse pègre qui gouverne nous faisait respecter au dehors, on pourrait avoir quelque indulgence pour les ignominies qu'elle accumule à l'intérieur, mais il semble que ces abominables fantoches aient pris à tâche de nous livrer au mépris et à la risée de l'Europe.

Les hommes de la Convention avaient, malgré leurs scélératesses, une certaine grandeur, qui revêtait leurs crimes comme d'un manteau de patriotisme. Le pavillon couvrait la marchandise.

Les jacobins d'aujourd'hui ne sont que de plats gueux, vautrés dans le tapis-franc parle-

mentaire, sans autre souci que de faire bouillir leur marmite.

Ils ne se moquent pas mal du pays, de sa grandeur, de son prestige, de sa renommée, et pourvu qu'ils se remplissent la pause, ils sont contents.

Très braves contre les électeurs timides, très vaillants contre des citoyens désarmés, véritables foudres de guerre contre les prêtres et les religieuses, ils sont, vis-à-vis de l'étranger, d'une platitude qui n'a d'égale que leur arrogance — quand ils n'ont rien à craindre.

Une fois, par exception, ils ont montré quelque énergie. C'est à propos de l'incident Schœnebelé. Et, encore, Grévy faisait dans ses chaussures ; il était prêt à s'aplatir devant l'Allemagne et à lécher les bottes de Bismarck, tellement il avait peur de... perdre sa place. Heureusement le général Boulanger était là, et, pour être juste, Goblet aussi. A eux deux ils mirent un peu de cœur au ventre du ministère en défaillance : ils relevèrent le drapeau de la France, et l'honneur du pays fut sauve.

Mais une fois n'est pas coutume, et que d'avaries nous avons dû subir, que de crapauds il nous a fallu avaler !

Ah ! la République parlementaire peut se flatter d'avoir appris à la France l'art « de se taire sans murmurer » comme dit un vieux vaudeville, et nous conseillons à nos fiers gouvernants de célébrer le relèvement du pays !

Ils l'ont mis dans une belle posture, le pays, et nous avons bonne mine devant l'Europe.

Nous comptons, non pas un allié — on ne s'allie pas avec notre gouvernement — mais une nation sympathique, presque amie, qui, tout en nous plaignant d'être tombés en de telles mains, nous témoignait quelque intérêt. Il semble qu'elle s'éloigne de nous et ne veuille plus nous connaître. Le Czar n'a-t-il pas déclaré l'autre jour qu'il n'a d'autre allié en Europe que le prince de Monténégro ? Est-ce assez significatif et cette parole ne veut-elle pas dire clairement : « On ne peut plus se commettre avec cette République-là, son gouvernement est tombé trop bas. A le toucher, on se salit. »

Et, antérieurement, quels affronts nous ont manqué?... affronts de partout, des quatre points cardinaux et de tous les pays, petits, moyens et grands.

C'est Crispi qui viole les archives du consulat français à Florence.

Ce sont les Italiens manifestant aux cris de « Vive l'Allemagne ! A bas la France ! »

C'est le hongrois Tisza nous accablant d'injures du haut de la tribune.

On dirait que la France est devenue le rendez-vous des coups de pied de l'Europe.

Et, pour couronner le tout, voici que la Serbie elle-même se met de la partie.

Mon Dieu, oui, la Serbie... en attendant la principauté de Monaco.

La Serbie s'empare carrément, sans autre forme de procès, de chemins de fer qui sont la propriété de Compagnies françaises. Elle

nous exproprie et jette à la porte des employés français, mettant ainsi la main sur des millions qui sont le fruit de l'épargne française.

Et, quand on interpelle Spuller, le Badois, sur cet outrage fait au pays, il répond — « que la Compagnie française des chemins de fer serbes ne remplissait pas tous ses engagements... »

Est-ce assez complet ?

Il ne manque plus que de faire des excuses à Ristich et payer une indemnité à la Serbie ! Dame ! ce serait logique, puisque la Compagnie française des chemins de fer serbes ne remplissait pas tous ses engagements.

Voilà où nous en sommes venus, voilà où est tombé notre malheureux pays.

Et pendant ce temps-là Merlin cherche à la loupe un complot qu'il n'a pas pu découvrir à l'œil nu, Quesnay de Beaurepaire fait des procès imbéciles, Paris s'amuse, Carnot voyage et Ferry attend dans la coulisse le moment de remonter sur sa bête.

Hélas ! pour le Tonkinois, la bête c'est la France, et si la France ne se cabre pas, si elle ne jette pas à terre, si elle n'écrase pas sous ses pieds toute l'horrible fripouille qui s'acharne à ses flancs épuisés, elle peut se coucher par avance dans son tombeau, car elle ne sera bientôt plus qu'un cadavre. F. MORRY.

L'événement d'Angoulême

On lit dans l'*Intransigeant* :

« Lundi matin 10 juin, MM. Laguerre, Laisant, Déroulède et Pierre Richard ont demandé au directeur de la prison à quel régime ils étaient soumis. »

« On leur refusa la lecture des journaux, les communications avec l'extérieur et même le choix du restaurateur qui devait leur fournir leurs repas. »

« Le directeur refusa également l'entrée d'un barbier dans la prison, en disant qu'il ne le pouvait faire sans avoir consulté le préfet. »

« A onze heures, M. Richard fut informé, par le secrétaire général de la préfecture, qu'il allait être mis en liberté sans condition. »

« Diverses démarches ont été faites par plusieurs de nos amis pour pénétrer auprès des prisonniers. Ils n'ont obtenu qu'un refus formel. »

« La ville est toujours gardée militairement. L'indignation est à son comble. Le maire lui-même, un opportuniste enragé, déclare que ces mesures sont odieuses. »

« La plupart des personnes arrêtées ont été mises en liberté une heure avant le citoyen Richard. »

« M. Raoul de Juglard, rédacteur en chef de la France, de Bordeaux, qui a été relaxé après avoir été traité odieusement, poursuit le préfet pour arrestation illégale. »

« Toutes communications avec Laguerre, Laisant, Déroulède sont impossibles. »

« Nos amis Laguerre, Laisant et Paul Déroulède comparaitront mercredi devant la police correctionnelle. »

« Notre ami Laguerre est poursuivi pour menace à un dépositaire de l'autorité. Il est probable que les citoyens Laisant et Déroulède seront jugés dans la même audience. »

Vergoin est parti de Paris pour défendre ses amis.

A l'occasion de cet acte arbitraire, sous le titre : « *Quels Brigands !* » M. Paul de Cassagnac lance vertement les hommes qui nous gouvernent. Nous lisons dans cet article :

« ... Pendant que la Haute Cour de justice dispose arbitrairement à son gré de toutes les lois du pays, échappé à tout contrôle, que Merlin se fait dictateur et domine les pouvoirs publics, le ministre Constans s'efforce, de son côté, de placer les départements sous le même régime de l'intimidation et de l'épouvante. »

« C'est un système qu'on inaugure et qui doit présider aux élections prochaines. »

« L'essai qu'on vient d'en faire à Angoulême promet pour l'avenir : car, pour un début, c'est un coup de maître. »

« Le guet-apens y apparaît dans toute son ignominie, la souricière dans toute sa lâcheté. »

« Comment ! des citoyens français annoncent une réunion et un banquet. Ils arrivent, leurs amis les attendent, les acclament. Soudain, la ville est mise en état de siège, l'infanterie garde les rues, la gendarmerie se rue, sur l'ordre de deux commissaires de police, et empoigne vingt-cinq personnes, sans raison, sans motif, uniquement parce qu'elles crient : « Vive Boulanger ! »

« Des députés sont là, qui veulent des explications, qui les demandent, qui ont le droit, après tout, de les exiger. »

« Cela suffit pour qu'on les arrête et qu'on les détienne sous les verrous. »

« Mais, c'est de la sauvagerie, et Constans aurait-il la prétention de nous traiter comme Puig y Puig et de se débarrasser de nous parce que nous le gênons ? »

« Nous nous mettrons en travers, et la besogne ne sera pas aisée. Qu'il le sache ! »

« Depuis quand les réunions publiques sont-elles interdites ? Depuis quand les banquets sont-ils défendus ? Depuis quand est-ce un crime ou même un délit, de crier : « vive Boulanger ! » »

« On crie bien « vive Carnot ! » »

« Et tout le monde sait ce que vaut ce malheureux, qu'on met au bout d'une perche comme la toque de Gessler, afin de le faire saluer par les populations. »

« Eh bien ! n'aurions-nous pas le droit de crier « vive Boulanger ! », tout aussi bien que l'on crie « vive Carnot ! », et la loi permet-elle l'un de ces cris et prohibe-t-elle l'autre ? »

« La liberté de se réunir, la liberté de circuler dans les rues, la liberté de crier un nom populaire, la liberté de banqueter ; tout cela devient donc un leurre ? »

« Et les représentants du peuple vont-ils être mis en fourrière, comme des chiens errants qui ont perdu leur collier ? »

« Elle est jolie l'inviolabilité parlementaire, elle est jolie la légalité, elle est jolie la liberté, sous la troisième République !... »

On sait que l'héritier de la couronne d'Angleterre est à Paris depuis quelques jours. Dès le premier jour de son arrivée, le prince de Galles a désiré faire l'ascension de la tour Eiffel. Cette visite a eu lieu lundi matin, à 10 heures 1/2. Il était accompagné de S. A. R. la princesse de Galles, des princes Albert-Victor et George et des trois princesses.

Le même jour, à une heure et demie, le prince de Galles a déjeuné avec le duc d'Aumale à l'hôtel Bristol. Après déjeuner, le prince est allé aux courses avec ses fils; la princesse s'est rendue au Nouveau Cirque avec ses filles.

Le soir, dîner à l'hôtel Bristol, départ du prince George pour Londres et courte apparition à l'Opéra dans la loge du duc de Doudeauville.

LES CONSERVATEURS DANS LA NIÈVRE

Dimanche, 9 juin, les électeurs des cantons de Decize et de Fours étaient convoqués pour nommer leurs conseillers généraux en remplacement de M. Decray, conservateur, et Décertaine, républicain, décédés.

Ont été élus :

A Decize, le docteur Gros, conservateur, par 2,692 voix ;

Et à Fours, M. le vicomte de Pomereu, conservateur, par 1,290 voix contre 950 à M. Lorient, opportuniste.

Ce double succès et ce nouveau siège gagné par les conservateurs de la Nièvre à la veille de l'élection sénatoriale du 16 courant, ont une grande importance et une signification qui n'échappera à personne.

La Nièvre se détache de plus en plus de la République.

ARRESTATION DE M. REICHERT

M. Reichert, sous-intendant militaire, ancien attaché au cabinet du général Boulanger, a été arrêté par ordre de M. Merlin.

Cet officier supérieur avait été interrogé dans la journée par la commission de la Haute Cour.

Après 24 heures de détention, il a été relâché.

LES PAPIERS DU GÉNÉRAL BOULANGER

L'Autorité a reçu de Londres la dépêche suivante :

« Malgré tout ce que le gouvernement fait dire par ses journaux officieux, le général met au défi de faire publier une seule lettre compromettante parmi celles trouvées rue des Abbesses.

» Depuis déjà quelque temps, le général était informé que la police faisait des efforts surhumains... pour acheter quelques pauvres

diabes qu'elle supposait être au courant de certains faits.

» Quant à l'arrestation du sous-intendant Reichert, que la presse émergeant aux fonds secrets a voulu tout d'abord rattacher à la saisie des papiers rue des Abbesses, on est obligé aujourd'hui de convenir que ce sous-intendant était sous le coup d'un mandat d'arrêt plusieurs jours auparavant.

» Quant au capitaine Eleuchat qui aurait été attaché à l'état-major du général, alors qu'il était ministre de la guerre, le général n'a aucune souvenance d'un officier de ce nom ou d'un nom s'en rapprochant.

DÉCLARATION DU COMITÉ NATIONAL

Le Comité républicain national, réuni à Londres, sous la présidence du général Boulanger, en réponse aux bruits de toute nature relatifs aux prétendues candidatures patronnées par le Comité républicain national, déclare qu'à l'heure actuelle aucun candidat n'a encore été désigné, dans aucune circonscription; déclare, en outre, que, conformément aux déclarations déjà faites au banquet de Tours, aucun candidat ne pourra se présenter sous son patronage, s'il n'accepte par avance le programme républicain du général Boulanger et du Comité national.

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST

Les processions et l'opinion publique

C'est donc fait, M. le Maire a donné sa réponse, et cette réponse approuvée par tout le Conseil municipal se résume à ceci :

« A aucun prix, dans aucun cas, je ne permettrai la libre sortie des processions religieuses. »

Cet entêtement haineux ne nous surprend point, mais si le maintien d'une si odieuse mesure nous blesse et nous afflige, il ne nous déplaît point que M. le Maire et ses séides du Conseil municipal se soient aussi nettement prononcés. Il y avait encore à Saumur de braves gens assez naïfs pour s'imaginer que si les processions avaient été interdites, la faute en était au clergé!

Les amis de l'administration avaient, depuis quelques années, traitreusement falsifié les faits afin de rejeter sur les pauvres cléricaux l'odieux de cette vilaine mesure. Toujours l'histoire du braconnier : « c'est le lapin qui a commencé ». Donc c'était comme toujours ces affreux curés qui avaient commencé, et le doux M. Combiere avait été obligé, bien malgré lui, de les mettre à la raison.

Samedi, ils se sont démasqués; ils ont nettement déclaré qu'à aucun prix ils ne voulaient

de processions, que c'était pour eux une question de principe, que le règne des curés était fini, etc.; en un mot ils ont pleinement dévoilé le fond de leur cœur, c'est-à-dire la haine rageuse dont ils sont animés contre la religion.

Il y a quelques jours, Clémenceau, parlant de tous les républicains de la Chambre, s'écriait : Toujours et partout vous nous trouverez unis contre la religion catholique; et toute la gauche a applaudi, depuis les plus modérés du centre jusqu'aux socialistes de l'extrême gauche, depuis les amis du Petit Journal jusqu'aux fous furieux de la Lanterne et de la Justice. Voilà comment ils parlent tous, quand ils sont sincères; chercher d'autres raisons de leurs mesures oppressives, ce serait pousser loin la naïveté. Qui donc serait assez simple pour s'imaginer que M. Combiere, comme il le prétendait en 1879, voulait prendre l'intérêt des protestants auxquels personne ne faisait de mal et qui ne songeaient même pas à se plaindre? Ou qu'il voyait de grands inconvénients, comme il le disait encore dans son arrêté, à ce que la circulation fût quelques instants interrompue? Qui donc pensera qu'il croyait ce qu'il disait quand il prétendait qu'on chantait en procession des cantiques « politiques »! Autant de prétextes faux qui couvraient mal la haine qui l'inspirait.

Avec la haine de la religion, ce qui perce dans la conduite de M. le Maire, c'est le peu de cas qu'il fait des vœux de ses administrés. « Quand même vous m'apporteriez dix mille signatures, je suis décidé à n'en tenir aucun compte. »

Mais, M. le Maire, et les immortels principes de 89, qu'en faites-vous donc? Et la liberté si chèrement acquise, comme disent les vôtres, où est-elle passée? Et la tyrannie, c'est-à-dire le bon plaisir d'un seul faisant la loi à tous, et imposant à tout le monde ses caprices; l'odieuse arbitraire, le despotisme si justement flétri, tout cela qui avait si bien disparu, prétendez-vous, à la prise de la Bastille, les voilà donc ressuscités?

Nous croyions que, d'après les principes républicains, les maires, députés, présidents, etc., n'étaient que des mandataires chargés d'exécuter les volontés de leurs administrés; en conséquence, quand ceux-ci se prononçaient, c'était un indigne abus de pouvoir, une vraie trahison de ne pas se rendre à leurs vœux; nous croyions que la liberté et l'égalité obligent à accorder aux catholiques ce que l'on permet aux faiseurs de cavalcade; nous croyions que la justice défend de léser sans raison les intérêts des commerçants et de les priver sans motif grave de leurs gains légitimes. Mais M. le Maire et ses conseillers se moquent de la liberté comme du commerce; ils se moquent de la volonté de leurs concitoyens, comme ils se moquent des « immortels principes ». Les

« immortels principes », les « droits de l'homme », la « liberté pour tous », le « peuple se gouvernant lui-même », tout cela, avouez-le, autant de balançoires pour endormir les niais; ça sert pour arriver; quand on est au pouvoir, on s'en moque; le bon peuple est si crédule! Quand le moment critique sera venu, on reprendra la chanson; « le cléricisme, l'ancien régime, et même, s'il le faut, l'inquisition et la Saint-Barthélemy »; et le peuple aura peur des curés, et le tour sera joué. Pardon, messieurs; mais non, les habitants de Saumur ne sont pas aussi sots que vous leur faites l'honneur de le croire. Toutes ces vieilles histoires-là sont usées. On ne s'y laisse plus prendre. Vous avez trop voulu nous en faire avaler. Votre République, on s'aperçoit tous les jours comment c'est le gouvernement de tout le monde; la liberté, on voit de mieux en mieux comment vous la respectez; vous n'êtes pas plus des amis de la liberté que de vrais républicains, vous n'êtes que des sectaires et des francs-maçons.

Il paraît, M. Combiere, et cela je n'ai aucune peine à le croire, que vous aussi vous êtes las de la République des Wilson, des Raynal et des Q. de Beaurepaire, de la République des juifs et des accapareurs, de la République de persécution, de pillage et de honte qui nous ruine et nous opprime. Nous aussi nous en avons assez. Mais ce n'est pas à vous, M. le Maire de Saumur, que nous nous adresserons pour en avoir une meilleure; la vôtre serait pire encore: il y a trop longtemps qu'on se moque de nous.

SAUMUR. — Nous rappelons que l'enquête pour le sectionnement de la ville qui peut donner de si bons résultats au parti conservateur, est ouvert depuis plusieurs jours, et qu'il est urgent que les intéressés s'empressent d'aller signer en faveur du projet.

CIRQUE FRANÇAIS

Nous rappelons à nos lecteurs que le Cirque Français est installé place du Chardonnet.

Spectacle très varié, troupe remarquable. Ce soir, 1^{re} représentation à 8 h. 1/2. Demain jeudi, à 3 heures, 2^e représentation; le soir, à 8 h. 1/2, 3^e représentation.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Exposition Universelle de 1889

La Compagnie d'Orléans vient de faire connaître à M. le Ministre des travaux publics que, pour faciliter aux populations industrielles desservies par son réseau l'accès de l'Exposition Universelle, elle accorde une réduction de 50 0/0 sur les prix du tarif ordinaire aux Comités départementaux, Municipalités, Chambres de Commerce, Chambres Syndicales et

PERLE FINE

Par M. DU CAMPFRANC

CHAPITRE IX. — (Suite)

Broze devint extrêmement pâle. Il souffrait à la pensée de contrarier sa femme; mais il se trouvait dans l'impossibilité absolue de satisfaire à ce nouveau caprice. Il avait, la veille, soldé de nombreuses traites, et six mois de son revenu étaient engagés en sommes à répartir pour l'apaisement des créanciers. Alors, prenant la main de Charmette, et d'une voix tendre pour adoucir ses légers reproches :

— Pourquoi rêver ces voyages dispendieux? Pourquoi vouloir ces plages en vogue, où les élégantes font autant de toilettes que l'on compte d'heures dans la journée: toilettes de grève, de pêche, de soleil, de bal, de concert, de courses. Que sais-je? Si bien que toutes ces robes emportent, dans leurs plis, l'aisance, le repos, le bonheur de la famille.

Et la regardant avec douceur :

— Dis-moi, Charmette, au lieu de ces pla-

ges en vogue, où l'on ne s'amuse guère, je t'assure, ne préférerais-tu pas une anse silencieuse, une solitude parmi les rochers, où nous serions si heureux d'oublier le tumulte de Paris, où la santé te reviendrait dans une vie reposée? Ne serait-ce pas charmant de vivre en ermites pendant six semaines de l'année? et je sais de petits coins ignorés, sur les côtes, où la vie est encore d'une simplicité antique et d'un bon marché qui rappelle l'âge d'or.

En écoutant ce discours, digne d'un bucolique, la belle M^{me} Broze baissait les yeux et jouait avec les pendeloques de son bracelet; puis, relevant son joli visage et regardant son mari avec son sourire le plus enchanteur :

— Oh! rêveur, murmura-t-elle, cher rêveur, vous serez donc toujours le même!

Alors David, d'un ton insinuant, reprit sa pastorale.

— Dis-moi, Charmette, n'est-il pas une chose mille fois préférable à la vie mouvementée d'une plage courue, n'est-il pas une chose mille fois au-dessus des fêtes du casino, des courses du jockey-club, des cavalcades organisées par les baigneurs, et des régates sur l'eau? Et cette chose c'est encore de voir jouer notre enfant, ses petites jambes nnes,

avec le sable du rivage; c'est de nous figurer que nous sommes les seuls êtres animés dans l'immensité de la nature. Ah! laisse-moi te le dire, Charmette, depuis des mois entiers, j'ai soif de la vie de famille. Je ne puis songer à une paysanne, son enfant sur ses genoux, son mari assis près d'elle sur le seuil de sa chaumière, sans avoir le cœur serré. Donne-moi six semaines de cette douce vie, sois toute pour moi, sois toute pour Rita. Jamais encore je ne t'ai rien demandé, Charmette Rends-moi heureux. Pour un moment, abandonne les bals et les fêtes, notre cœur et notre bourse s'en trouveront si bien!

A ces derniers mots, Charmette s'était redressée; et le sourire enchanteur faisait place à un pli dédaigneux sur ses lèvres roses.

— Votre bourse! répliqua-t-elle avec un ton de légère aigreur. Ah! je vois, c'est elle qui vous inspire tout ce remarquable poème. Le discours ne m'étonne plus... Je vous ai connu plus généreux autrefois. Allez-vous devenir avare? Ce serait pitoyable.

La pâleur envahit David, et sa lèvre trembla: Charmette manquait de tact et de cœur. Elle était ingrate aussi. Lui, feindre le sentiment! lui, devenir avare!... Dans sa pensée, il réca-

pitulait les sommes énormes déposées dans la cassette de sa femme, et dépensées... à quoi? Ses yeux se portaient sur le mobilier du salon qui dépassait en luxe les demeures princières, il se rappelait les fêtes incessantes, les repas délicats offerts à un nombre considérable de parasites.

Lui, accusé d'avarice!

Stéphane Van Ritten, un cigare aux lèvres, et négligemment accoudé sur le balcon, avait, sans être vu, assisté de loin à cette première partie du débat. Il crut le moment opportun d'intervenir, de prendre les intérêts de sa fille, et, s'avançant vers son gendre avec une dignité souveraine :

— Ne craignez rien pour votre bourse, mon cher. Puisque vous ne pouvez accorder à votre femme le voyage désiré, je le paierai de mes propres deniers. Vous n'y pensez pas; condamner Charmette au séjour d'une plage déserte, mortelle d'ennui, c'est-à-dire la vouer au spleen, à la mort! Voyez-la donc, si belle, si élégante, dans une hutte bretonne. Voyez donc Charmette se livrant à de vulgaires économies dans une misérable cabane de pêcheur! Oh! David, vous perdez la raison.

Puis, s'adressant à sa fille :

Patrons, pour le transport des ouvriers et contre-maitres qu'ils voudraient envoyer à leurs frais à l'Exposition, à la condition que ces ouvriers voyagent, à l'aller et au retour, par groupes de quatre au moins. La durée de leur séjour à Paris ne sera nullement limitée. Les Comités, Municipalités, Chambres de Commerce, Chambres Syndicales et Patrons, qui voudront profiter de cette réduction, devront adresser une demande au Directeur de la Compagnie, en mentionnant les noms des ouvriers et contre-maitres pour lesquels devront être établis des bons de réduction.

ANGERS. — L'inauguration de la statue de Beaurepaire aura bien lieu le 14 juillet; une somme de 860 fr. a été votée pour le socle et la pose de la statue.

Le monument consacré à la mémoire de Bordillon sera l'objet d'une cérémonie spéciale à la fin d'août ou au commencement de septembre. (Ralliement.)

LES FÊTES DE TOURS

LA CAVALCADE

Il est midi et demi. Il fait un beau soleil. En haut de la Tranchée, rois, reines, nobles dames, nobles seigneurs, pages, lansquenets, arquebusiers, reîtres, cuirassiers, cheuval-légers, hérauts d'armes, etc., attendent le signal du départ.

Le cortège s'ébranle et se met en marche dans l'ordre indiqué.

Vu du milieu du pont, l'aspect en est superbe. Les vêtements aux couleurs variées et éclatantes, les riches broderies et chamarrures d'or et d'argent, contrastant avec les pourpoints en buffle à l'aspect sévère; les scintillements des rayons solaires irréflechis dans les casques, les chapeaux de fer, les salades, les pièces d'armes, les bannières flottant au vent, les panaches s'agitant, tout cela forme, à distance, un fouillis merveilleux.

Peu à peu ce fouillis se débrouille: on en examine les détails et on ne peut que féliciter les organisateurs de la fête du goût parfait qu'ils ont apporté dans l'accomplissement de la tâche qu'ils s'étaient imposée. Les costumes sont tous d'une fraîcheur irréprochable, et la vérité historique a été respectée dans les limites du possible.

Les costumes des seigneurs sont riches; ceux des dames, surtout, sont remarquables sous ce rapport.

Le cortège entre en ville. Il est presque superflu de dire que, sur tout le parcours, la foule est compacte, et que, de tous les points de cette foule partent des exclamations admiratives. Les nombreux landaus du cortège du général Boulanger n'ont certainement pas provoqué plus d'enthousiasme sur leur passage, et il en a été de même sur tout le parcours.

— Rassure-toi, ma belle enfant, ton père te conduira d'Étretat à Trouville, de Dieppe à Biarritz. Nous ferons un ravissant voyage. Partout tu seras la reine!

David eut un éblouissement; il sentait en lui une tempête prête à éclater. Eh quoi! Stéphane Van Ritten allait intervenir entre le mari et la femme! Il offrait de solder, de ses propres deniers, les dépenses de Charmette! Alors, oubliant, pour la première fois, sa réserve, sa délicatesse, ses égards de gendre, Broze fixa sur son beau-père un regard incisif, que celui-ci ne connaissait pas encore, et qu'il n'aima guère; puis lentement, scandant ses mots, et croisant les bras dans un geste d'attente et de défi:

— Vous parlez, monsieur, de solder les dépenses de ce voyage? Avant d'y songer, je vous prierai de me rendre les vingt mille francs, que je vous ai prêtés il y a huit jours à peine. Ma créance recouvrée, je pourrai accorder à Charmette le voyage désiré.

Van Ritten se radoucit soudainement, et, posant l'index sur son vaste front:

— Je vous jure que je ne me souvenais plus de cette bagatelle... Manque absolu de mémoire... c'est désolant!

La recette a été fructueuse. Le décompte n'en est pas encore fait, mais on l'a pesé, et le poids s'en élève à 600 kilos, tant en billon qu'en argent, ce qui indiquerait 6,000 francs en supposant qu'il n'y ait que des sous.

Il était cinq heures et demie quand la fête de jour a pris fin.

Sur tout le parcours suivi par la cavalcade, la foule a pu être hardiment évaluée, sans exagération, à 80,000 personnes.

LA FÊTE DE NUIT

Un enchantement, un éblouissement, une merveilleuse féerie que cette fête de nuit sur la Loire, à laquelle assistaient au moins 20,000 personnes, massées dans l'enceinte réservée, sur les quais et sur le Pont-de-Pierre.

Des estrades et deux kiosques magnifiquement illuminés avaient été installés en aval du pont.

En face, des lignes de feu bornaient l'horizon; au centre, un portique, dont malheureusement les verres, remplis d'eau, n'ont pu être qu'en partie allumés. Plus loin, le bateau des bains apparaissait tout garni de lanternes rouges.

En amont du Pont-de-Pierre, l'école de natation, les bateaux-lavoirs, jetaient les clartés de leurs innombrables lanternes sur le fond sombre des eaux.

Sur la Loire, couraient une centaine de barques, s'éclairant par intervalles de flammes de bengale, semées aussi à profusion dans les bosquets de l'île Simon; des fusées, des bombes, des feux aquatiques, éclataient de toutes parts.

Rien ne saurait rendre la magnificence d'un semblable spectacle.

Un concert était donné en même temps, aux kiosques, par l'orphéon et la musique du 32^e de ligne. La jeune musique de Saint-Cyr s'est fait entendre avec grand succès sur l'avant du bateau des bains.

L'enthousiasme est devenu du délire lorsque le bateau royal, merveilleusement décoré et illuminé, est apparu sous le Pont-de-Pierre, escorté d'une nombreuse flottille, resplendissant de mille feux.

Une immense acclamation est sortie de toutes les poitrines, pendant que la musique municipale, placée sur le bateau royal, remplissait l'air de ses joyeuses fanfares, auxquelles répondaient des sonneries de trompe.

Le roi Henri de Navarre est venu, escorté de torches, portées par des soldats, rendre visite au roi Henri III.

Puis, la flottille de bateaux est restée devant le public, embrasant la Loire à une grande distance; des pièces d'artifice se sont allumées, notamment un vélocipédiste en marche qui a été fort applaudi.

Enfin, un bouquet de brillantes fusées a terminé cette fête splendide qui, de l'avis général, n'avait pas eu de précédent à Tours.

Et David, d'une voix brève:
— Eh bien! là voilà rafraîchie, votre mémoire.

Stéphane dodelinait de la tête.
— Mais, je ne renie pas ma dette, mon cher gendre. Ne craignez rien. Dans quelques jours tout sera soldé. J'ai dans l'esprit des ressources inépuisables.

Broze leva les épaules en signe d'incrédulité, et, se retournant vers Charmette:

— Alors, si votre père me solde, vous irez à Trouville. Soyez heureuse.

Il reprit bientôt avec une immense tristesse, car son chagrin l'emportait sur sa colère:

— Vois-tu, je ne suis pas avare, comme tu m'en accuses, mais j'ai compris l'imprudence de notre vie. Nous courons à l'abîme; nous menons, tous les deux, une existence absurde. Je m'épuise en efforts surhumains pour faire face au luxe insensé de la maison. Mes nuits en partie, se passent au travail. Eh bien! me suis-je dit, il faut réformer tout cela. Désormais je prendrai quelque repos; je veux jouir de ma femme et de mon enfant. Tes toilettes seront renouvelées moins souvent, c'est vrai; mais je te trouve si charmante dans tes plus simples costumes! Nos réceptions seront moins

SABLÉ. — On lit dans le *Journal de Sablé*:

« Nous apprenons, avec une profonde émotion, la mort accidentelle de M. Ernest Perneau, voyageur de commerce chez M. Alexandre Haton.

» M. Perneau rentrait de tournée vendredi soir, lorsqu'en passant aux Agets, vers 7 h. 1/2, il voulut voir un client et arrêta sa voiture à la porte de celui-ci.

» L'idée lui vint alors de faire donner l'aide à son cheval. Dans cette intention, il enleva la bride et ne prit pas la précaution d'attacher sa bête, — qui n'est cependant pas méchante, — au moyen d'un licol, comme cela se fait habituellement.

» Le cheval, n'ayant plus rien sur la tête et sentant bien qu'il n'était pas retenu, fit un brusque mouvement et partit au galop. M. Perneau le saisit à ce moment par la longe du tour du cou qui pendait le long du poitrail et fit d'inutiles efforts pour l'arrêter. Avant que les personnes présentes aient eu le temps de lui porter secours, il fut jeté le long d'une barrière avec une telle force qu'il ne put se relever.

» On s'empressa de lui donner les soins que réclamait son état; mais tout fut inutile: quelques minutes après, la mort avait accompli son œuvre.

» M. Perneau, qui n'avait que 23 ans, laisse de vifs regrets chez tous ceux qui l'ont connu. Déjà, il y a huit ans, un accident de cheval lui était arrivé. A la suite d'une chute terrible, il était resté plusieurs jours sans connaissance et n'avait dû qu'à la vigueur de son jeune tempérament une guérison qui avait surpris tous ses amis.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 11 juin 1889.

La première Bourse de la semaine est aussi dépourvue d'animation que les précédentes; nos rentes sont à peu près stationnaires. Le 3 0/0 s'inscrit à 86.65; le 4 1/2 0/0 à 104.65.

Le Crédit foncier, toujours recherché, s'avance de 4,336.25 à 4,338.75. Les obligations conservent un bon courant d'affaires; on doit réserver à ces titres une large place dans les portefeuilles parce qu'ils occupent un des premiers rangs au point de vue des garanties.

La Société Générale est bien soutenue à 460 et 461.25.

La Banque d'Escompte se traite à 330; elle n'attend qu'un réveil du marché pour reprendre ses plus hauts cours.

La Banque de Paris et des Pays-Bas a passé de 758 à 760.

Les Dépôts et Comptes courants s'échangent à 597.50.

Le Crédit Lyonnais cote 678.75.

On négocie le Panama à 56.25.

L'obligation des Chemins Economiques vaut 378.50.

INFORMATIONS FINANCIÈRES. — Le *Progrès financier*, un des plus anciens organes de la presse financière, est aussi un des plus complets recueils de tous les renseignements au-

fréquentes, mais nous verrons davantage nos amis. Ne pourrions-nous aussi supprimer quelques domestiques? Il faut peu de chose pour être heureux. Je l'ai constaté autrefois chez le vieux Frantz Liéber.

— Bravo! Bravo! mon gendre, interrompit ironiquement Stéphane, qui déjà relevait la tête; vous soupirez après la paix de l'âme, cette fortune du pauvre... Le sage David vent des réformes... Ah! ah! ah!

Il riait d'un rire méchant. David lui lança un regard terrible; alors, prudemment et discrètement, le vieux beau s'esquiva.

Charmette se tenait debout, le bras gracieusement appuyé sur une console dorée. Une robe de voile d'un rose très tendre garnie de plissés alternant avec des dentelles dessinait les contours irréprochables de sa taille; ses cheveux, relevés très haut sur le sommet de la tête, dégageaient la nuque de façon à en laisser admirer les teintes blanches, légèrement rosées; des diamants brillaient à ses oreilles très petites. Elle était admirablement belle ainsi; elle le savait; et, tout à coup, dressant ses grandes batteries, faisant usage de la tactique invincible, les larmes, elle renversa sa tête en arrière dans un geste de douleur pro-

jourd'hui indispensables à la petite épargne. Il est servi gratuitement, pendant deux mois, à titre d'essai, à toute personne qui en fait la demande à la Banque de l'Ouest, place du Havre, à Paris.

M. de Harpagon court les réunions les plus écarlates et crie à tout bout de champ: *Vive la République!*

— Comment! vous, vous êtes républicain? lui dit un ami.

— Dame! vous comprenez... Je me fais vieux, je veux tâcher de me faire enterrer au Panthéon... Ce sera de l'économie pour ma famille.

Le QUINIUM LABARRAQUE, unique préparation de ce genre qui ait été approuvée par l'Académie de médecine de Paris, est un vin tonique et réparateur qui favorise le développement et la croissance des jeunes gens, la formation chez les jeunes filles, tonifie les convalescents, les anémiques, etc. Le *Quinium Labarraque* est l'un des meilleurs toniques que l'on puisse employer pour combattre la faiblesse de constitution ou celle qui est la conséquence des diverses maladies.

Dr Wahu, médecin-principal des Hôpitaux (Algérie).

NOTA. — En raison de sa richesse en principes actifs et de la capacité des flacons, ce vin est d'un prix modéré et moins cher que la plupart des produits similaires. Il suffit, en général, d'en prendre un verre à liqueur après chaque repas.

Prix: 6 fr. la bouteille; 3 fr. la demi-bouteille. Dans toutes les pharmacies.

Des milliers de certificats

Attestent la puissante efficacité des *Pilules Gicquel* pour combattre la constipation et toutes les maladies qui en dérivent, telles que: Maux d'estomac, manque d'appétit, maux de tête, névralgies, étourdissements, congestions. Elles sont aussi un remède souverain contre les maladies du cœur, du foie, l'hydropisie, la jaunisse, la paralysie. Dans toutes les pharmacies vous trouverez les *Pilules Gicquel*, à 1 fr. 50 la boîte.

ÉPICERIE CENTRALE

28 ET 30, RUE SAINT-JEAN

P. ANDRIEUX, Successeur

Baisse de prix sur les liqueurs de marque.

Absinthe Pernod de Couvet, 4 fr. le litre;
Vermouth Noilly-Prat, 1 fr. 60 le litre;
Guignolet Cointreau, 2 fr. 75 le litre;
Byrrh Violet au vin de Malaga, 2 fr. 50 le litre;

Rhum de la maison Alvarez de Kingston, 2 fr. le litre;

Eau-de-vie de Marmande, très bonne qualité, 1 fr. 50 le litre;

Eau-de-vie vieille d'Armagnac, 2 fr. le litre.

Tous nos liquides sont vendus verre compris.

INJECTION BROU

40 ans de succès. La seule guérissant sans lui rien adjoindre, les *Ecoulements anciens ou récents*. EXPÉDITION FRANCO CONTRE MANDAT-POSTE. Prix: 5 fr. le flacon. — Chez J. FERRÉ, Pharmacien, 103, RUE RICHELIEU, PARIS.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

fonde; puis, cachant son visage entre ses mains blanches, elle s'écria avec un accent navré:

— Oh! David, David, vous ne m'aimez plus; je le vois bien, allez... Vous me refusez un voyage qui me plairait tant... Vous ne savez plus faire un sacrifice pour votre Charmette. Oh! Dieu! mon Dieu! que je suis malheureuse!

Elle sanglotait.

Le pauvre artiste fut bouleversé.

— Oh! Charmette, murmura-t-il, en s'emparant avec impétuosité des deux mains qui voilaient le cher visage tout éploré. Oh! Charmette, pardonne-moi... Oublie tout ce que je viens de te dire... Moi te faire pleurer, ma chère âme, te faire pleurer pour une pitoyable question d'argent... Moi qui voudrais ton bonheur, toujours. Oh! que ne donnerais-je pour sécher tes larmes! pardonne... pardonne.

Lentement, Charmette porta son mouchoir de fine batiste à sa paupière humide; puis, lorsque la belle larme limpide fut éteinte, elle balbutia avec un joli sourire:

— Oui, je te pardonne.

(A suivre.)

Étude de M^e VINCENT, huissier à Saumur.

V E N T E

DE
Coupes de bois abattu
Par suite de saisie-exécution.

Il sera procédé, le DIMANCHE 23 JUIN 1889, à 2 heures de l'après-midi, et jours suivants s'il y a lieu, sur une parcelle de bois située au lieu dit le Bois-Carré, commune de Chenetutte-les-Tuffeaux, par le ministère de M^e VINCENT, huissier à Saumur, à la vente aux enchères publiques d'environ 10,000 fagots de bois, nature de coterets, racots, bourrées de chêne, provenant de la coupe faite sur ledit bois par le sieur Louis Daviau, marchand de bois à Chenetutte-les-Tuffeaux.

Le tout à proximité de la route. On paiera comptant, plus 5 0/0.

Étude de M^e LE BARON, notaire à Saumur.

A VENDRE
à l'amiable,

UNE PETITE PROPRIÉTÉ

A Saumur, rue des Écuries, comprenant: une maison avec dépendances et un jardin contenant 33 ares.

S'adresser au propriétaire, M. MARRY, rue des Écuries, ou à M^e LE BARON, notaire. (407)

Étude M^e AUBOYER, notaire à Saumur, place de la Bilange.

A VENDRE

MAISON AVEC JARDIN

D'une superficie de 600 mètres carrés environ,

A Saumur, quai de Limoges, n° 4, et place Notre-Dame-des-Ardilliers.

Entrée en jouissance de suite.

S'adresser, pour visiter, à M. COLAS, qui l'habite, et, pour traiter, à M^e AUBOYER. (317)

Étude de M^e BRUNET, notaire à Angers, rue des Arènes, n° 26.

A VENDRE

PAR
ADJUDICATION VOLONTAIRE

Le JEUDI 20 JUIN 1889, à 1 heure après midi, en l'étude de M^e BRUNET, notaire,

UNE PROPRIÉTÉ

Située à la Bernerie-en-Retz (Loire-Inférieure)

Comprenant: maison, bâtiments de service et jardin, le tout d'une contenance de 440 mètres carrés.

Belle vue sur la mer.

Mise à prix: 48,000 francs.

On pourra traiter avant l'adjudication.

S'adresser, pour visiter, à la Bernerie, à M^{me} DU PLESSIS DU GRÉNÉDAN, et, pour traiter, à M^e BRUNET, notaire. (498)

ÉTUDE D'AVOUE A CÉDER.
France; jolie résidence; ligne ferrée; produit, 7,000 fr.

100,000 FR. à placer par hypothèque, en Indre-et-Loire, Maine-et-Loire, ou départements limitrophes.

S'adresser à M. FLEURIAU, es-compteur à Bourgneil (Indre-et-Loire). (327)

A VENDRE UN BON BILLARD provenant du cercle Saint-Hubert.

S'adresser à M. MATHÉLIE, gérant du Grand-Cercle, Saumur.

A Louer présentement

MAISON

Fraîchement réparée
Rue de l'Hôtel-Dieu, 27, composée de 16 pièces et servitudes, cour, parterres.

S'adresser à côté, au n° 29.

A LOUER

Pour la Saint-Jean
PETIT APPARTEMENT

SUR LA COUR,
Place de la Bilange, 23, hôtel Blancler.

A LOUER

POUR LA SAINT-JEAN PROCHAINE
MAISON

Avec Jardin & Servitudes
Sise à la Croix-Verte.

S'adresser à M. DUPONT, 98, rue Saint-Nicolas. (423)

A LOUER

Pour la Saint-Jean 1889,
UNE

MAISON D'HABITATION

Située rue de l'Abreuvoir,
Occupée actuellement par M. SPRECHER, distillateur
Avec vastes Magasins, Caves,
Remises et Ecuries.

A LOUER DE SUITE

MAISON AVEC MAGASIN

A SAUMUR, RUE DU PUIS-NEUF.
S'adresser au bureau du journal.

MAISON A LOUER

Rue Haute-Saint-Pierre, 35
Les réparations seront faites.
S'adresser à M. BOUTIN, boucher.

A CÉDER

Pour cause de décès
UN

MAGASIN DE SABOTIER

Situé au Coudray-Macouard.
S'adresser au bureau du journal.

A CÉDER APRÈS DÉCÈS

Un Fonds de M^d. Tailleur

S'adresser à M^{me} V^e BARDOU, rue Dacier, 47, Saumur. (419)

VIN DE QUINQUINA

Phosphaté à la Co^a du Pérou
du D^r VIAULD

Le plus efficace et le plus agréable des toniques.

DÉPÔT: A. Pradeau, pharmacien de 1^{re} classe, Pharmacie Centrale, 27, rue de la Tonnelle. (408)

VIN ROUGE, récolte 88. A VENDRE. 80 f. la pièce.
S'adresser au bureau du journal.

CHANGEMENT DE PROPRIÉTAIRE

HAMMAM

ÉTABLISSEMENT DE BAINS

A. LOROUET
DIRECTEUR

17, rue du Marché-Noir, Saumur

L'établissement est ouvert de 6 h. du matin à 10 h. du soir. Les dimanches et jours fériés, fermeture à 4 h. du soir.

Bains ordinaires, Turco-Romains, Russes et Médicinaux de toutes sortes, etc.

GRANDS BAINS DE VAPEUR

MASSAGE, FRICTIONS, PÉDICURE
Salle de chaleur sèche,
Fumigations,

SALON DE REPOS

Hydrothérapie très complète

ON DEMANDE un cocher sachant conduire un cheval et connaissant le service de valet de chambre.

ON DEMANDE une bonne cuisinière.
S'adresser au bureau du journal.

UN MÉNAGE ayant de très bonnes références, demande une place.
S'adresser au bureau du journal.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

des
VOYAGES INTERNATIONAUX
Exposition Universelle 1889.

SÉJOUR FACULTATIF à PARIS

1^{re} classe... 25 fr. } par jour
2^e classe... 20 fr. }

LOGEMENT ET NOURRITURE COMPRIS.

Pour renseignements et Bons de séjour, s'adresser: 6, rue du Temple, Saumur.

A VENDRE

ROGNURES DE PAPIER

BLANCHES OU DE COULEURS

Pour emballage.

S'adresser au bureau du journal.

LE JARDIN

Journal d'horticulture générale

PUBLIÉ PAR

La Maison GODEFROY-LEBEUF, à Argenteuil (Seine-et-Oise)

Avec la collaboration de M. le marquis DE CHERVILLE, de M. Ch. DE FRANCOIS, président de la Société d'horticulture du Nord; de MM. Ch. BALTET, BERGMAN, CHATENAY, CORREYON, etc., etc.

Abonnements: 4 an, 12 fr.; 6 mois, 7 francs

PHARMACIE CLOSIER

La PHARMACIE A. CLOSIER est transférée rue Dacier, n° 49, en face la Caisse d'Épargne.

MAISON DE MODES

M^{me} PORTRAIT, 7, place du Marché-Noir, demande une bonne apprêteuse.

MODES & ROBES

MAISON OCCUPÉE ANCIENNEMENT PAR LES MAGASINS DU PRINTEMPS

M^{lles} LEMARIÉ Sœurs

28, rue de la Tonnelle

Préviennent leur clientèle qu'elles ont en magasin un très beau choix de CONFECTIONS pour Dames, Fillettes et Enfants.

GRAND CHOIX DE CHAPEAUX des premières Maisons de PARIS.

PRIX MODÉRÉS

CAPOTES DE BÉBÉ depuis 3 fr. 50 et au-dessus. Nous sommes à la disposition des clientes pour les commandes de Chapeaux et toutes sortes de Réparations.

Tous nos soins sont également apportés à l'ATELIER DE COUTURE.

MAGASINS DE PIANOS ET DE MUSIQUE

Maison G. FISCHER, fondée en 1846,
PLACE DE LA BILANGE, SAUMUR

PILLET-BERSOULLE, S^r

Accordeur-Égaliseur de la Maison PLEYEL,
fournisseur de l'École de cavalerie.

Grand choix de Pianos neufs et d'occasion, de différents facteurs, à des prix défiant toute concurrence.
Harmoniums, Violons, Violoncelles, Boîtes à musique, pour soirées, Instruments en cuivre et en bois, et Accessoires de musique de toutes sortes.

500 Partitions et choix considérable de Musique classique et autre, pour les abonnés à la Lecture musicale.

Accords, Réparations, Échanges et Location de Pianos

La Maison ne garantit les accords que s'ils lui sont directement confiés. Un Atelier est spécialement affecté pour la remise à neuf des Pianos droits et à queue.

LEON FRESCO

CHIRURGIEN-DENTISTE

68, Quai de Limoges

SAUMUR

Prix Modérés

VENTE ET LOCATION DE PIANOS

HENRI EICHE

Représentant de la maison GAVEAU

8, rue Saint-Jean, Saumur.

M. HENRI EICHE a l'honneur d'informer sa clientèle qu'elle trouvera dans ses Magasins les pianos des Facteurs les plus en renom, au même prix qu'à Paris (transport compris).
Locations, échanges, accords, réparations, musique et partitions aux conditions les plus avantageuses.

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 14 JUIN

| FONDS | | VALEURS FRANÇAISES | | OBLIGATIONS DU CRÉDIT FONCIER | | VALEURS DIVERSES | |
|---------------------------|--------|---------------------------------|--------|-------------------------------|--------|-------------------------------------|--------|
| 3 0/0 | 86 50 | ACTIONS | | Nord | 1800 » | OBLIGATIONS | |
| 3 0/0 amortissable | 88 75 | Banque de France | 4100 » | Orléans | 1350 » | OBLIGATIONS | |
| 4 1/2 1883 | 104 50 | Banque d'Escompte | 530 » | Ouest | 952 50 | Compagnie parisienne du Gaz | 525 » |
| EMPRUNTS (VILLE DE PARIS) | | Comptoir d'Escompte | 87 » | Compagnie parisienne du Gaz | 1330 » | — fonce. 1879 3 0/0 r. à 500 | 463 » |
| Obliq. 1855-60 3 0/0 | 533 » | Crédit Foncier | 1335 » | Transatlantique | 600 » | — fonce. 1880 3 0/0 r. à 500 | 460 » |
| — 1865 4 0/0 | 529 » | Crédit Industriel et Commercial | 580 » | Canal de Panama | 56 » | — fonce. 1883 3 0/0 r. à 500 | 392 » |
| — 1869 3 0/0 | 415 » | Crédit Lyonnais | 677 50 | — Suez | 2370 » | — fonce. 1885 3 0/0 r. à 500 | 459 25 |
| — 1871 3 0/0 | 406 » | Crédit Mobilier | 445 » | VALEURS ÉTRANGÈRES | | CHEMINS DE FER (OBLIGATIONS) | |
| — 1875 4 0/0 | 522 » | Dépôts et Comptes courants | 597 50 | Autrichien 4 0/0 or | 92 70 | Est 3 0/0 anc. r. à 500 | 407 50 |
| — 1876 4 0/0 | 520 50 | Société Générale | 810 » | De l'Égypte 6 0/0 | 462 » | P.-L.-M. 3 0/0 fusion anc. r. à 500 | 419 » |
| — 1886 3 0/0 | 398 50 | Est | 810 » | Extérieur 4 0/0 | 77 » | Midi 3 0/0 ancien r. à 500 | 429 » |
| Bons de liquidation | 524 50 | Paris-Lyon-Méditerranée | 1350 » | Hongrie 4 0/0 or | 87 50 | Nord 3 0/0 r. à 500 | 427 » |
| | | Midi | 1225 » | Italie 5 0/0 | 97 20 | Orléans 3 0/0 anc. r. à 500 | 419 75 |
| | | | | Portugal 4 1/2 1888 | 498 » | Ouest 3 0/0 anc. r. à 500 | 419 50 |